



**Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme**  
Groupement d'Intérêt Public

## **Travaux du Forum permanent des pratiques sur les usages des TIC**

**Extraits présentés à la rencontre nationale  
du 14 mai 2008**



**Agence nationale de lutte contre l'illettrisme**  
1 place de l'école - 69007 Lyon  
Tél 04 37 37 16 80 - fax 04 37 37 16 81  
[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)



## Synthèse du rapport du groupe national du Forum permanent des pratiques sur les usages des TIC en formation de base – avril 2005

### Les TIC en formation de base... Penser les usages, réfléchir sa pratique

#### Préambule

De la formation de base à l'université, l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) permet de diversifier les modes de formation et de développer de nouvelles pratiques. Elle pose aussi des problèmes récurrents liés à la résistance des acteurs, la non-maîtrise des technologies dans les organisations, l'accessibilité, la distance, la rigidité des organisations de travail, la faible culture de projet. Ces effets ont été longuement étudiés, notamment dans le cadre du référentiel de bonnes pratiques de la formation ouverte et à distance (FOAD)<sup>1</sup>.

Les formations aux savoirs de base n'échappent pas à la règle, mais les caractéristiques du public amplifient ou augmentent ces effets, tant du point de vue du face à face pédagogique, que de l'organisation de la formation ou de la professionnalisation des acteurs.

Ce groupe de travail national s'est centré sur les aspects spécifiquement liés aux pratiques en formation de base et aux contextes d'utilisation des TIC, considérées ici comme supports d'activités médiatisées et/ou supports d'activités de communication, les deux n'étant pas exclusifs l'un de l'autre. Il ne s'est cependant pas limité à un type particulier de formation ; la première grille de lecture a d'ailleurs consisté à situer les pratiques selon le mode de formation et le degré de présence/distance.

Le texte qui suit dresse une typologie des usages réalisée à partir des expériences de formation de base connues des participants ; il synthétise ensuite ce que nous avons pu identifier en terme de plus value auprès des apprenants en situation d'illettrisme, ainsi que les freins, obstacles à surmonter et leviers à mobiliser.

#### 1. Typologie des usages des TIC en formation de base

L'un des premiers axes de structuration de la réflexion et du recueil de pratiques a été de construire une typologie des actions de formation de base utilisant les TIC, à partir de grilles d'expériences tenant compte notamment du contexte, des finalités, des ingénieries de formation et pédagogique mises en œuvre, de la pédagogie et des modèles d'apprentissage, des compétences mobilisées, des ressources, des outils.

Au croisement des différentes typologies et modélisation existantes – entrées par type d'actions (F. Haeuw, 2002)<sup>2</sup>, niveaux d'objectif et stratégies d'apprentissage (J. Arnodo, 2000)<sup>3</sup>, activités pédagogiques et logiques dominantes (J. Harris, 1999)<sup>4</sup>, trois grandes catégories d'usages ressortent des pratiques identifiées en formation de base.

##### 1.1- les usages 'apprenant' facilitant l'apprentissage des savoirs de base

###### a- Des ressources pédagogiques pour apprendre et s'entraîner

Cette famille inclut les outils pédagogiques multimédias informatisés : les didacticiels (support cd-rom ou sites pédagogiques), dont les logiciels ouverts et les didacticiels grand public. Ces ressources servent, selon leur objet et leur degré d'interactivité, des objectifs d'entraînement, de résolutions de problèmes (exerciceur ou simulateur), de communication, de production. Ils concernent avant tout les apprenants et peuvent être individuels ou collectifs, pour apprendre ou pour réviser.

Plus l'interactivité de la ressource sera importante, plus le formateur pourra en diversifier, voire en détourner l'usage, toutefois contraint par la logique du concepteur.

<sup>1</sup> Le référentiel de bonnes pratiques BP Z 76 001 est une production commune FFFOD/AFNOR. Il est commercialisé par l'AFNOR [www.afnor.fr](http://www.afnor.fr)

<sup>2</sup> Typologie de compétence (présentiel amélioré, enrichi, réduit, restreint, quasi-inexistant) <http://bd.educnet.education.fr/competice/superieur/competice/index.php>

<sup>3</sup> L'intégration des TIC dans les formations d'adultes en situation d'illettrisme. Thèse en sciences de l'information et de la communication téléchargeable sur le site du C.R.I.-Région PACA [www.illettrisme.org](http://www.illettrisme.org),

<sup>4</sup> <http://www.2learn.ca/Projects/Together/structures.html>

Deux logiciels ouverts ont été relevés par le groupe : Idéographix (logiciel d'entraînement à la lecture, avec des textes entrés avec le groupe) et Keeboo (logiciel de création). Certains outils sont contextualisés et permettent de relier savoirs de base et savoirs professionnels. SACES<sup>5</sup>, par exemple, s'appuie sur des situations professionnelles.

### **b- Emergence du concept d'environnement fédérant les usages et les outils**

Les « communautés éducatives virtuelles » mettent l'accent sur l'apprentissage humain perçu comme une ouverture personnelle (information, création) facilitée par des échanges interpersonnels (co-information, co-création). Leur existence n'est pas liée à des adresses géographiques mais à une communauté humaine, de pratiques et de projets. La bureautique, les didacticiels, Internet et les plates-formes pédagogiques sont des outils mis à la disposition des projets pédagogiques. Ces communautés rassemblent des établissements et des personnes isolées<sup>6</sup>.

### **c- Les « TIC du quotidien » pour communiquer, rechercher des informations et produire**

Il s'agit d'une part des outils bureautiques (traitement de texte, tableur) et de communication (chat, visioconférence, audio, forum...), et d'autre part des supports d'informations qui n'ont pas a priori de vocation pédagogique (sites Internet d'information). Ce type d'outils sert particulièrement des objectifs de communication, de recherche d'information et de production, dans le cadre de projets tels que la préparation d'une sortie ou d'un voyage, la réalisation d'un projet coopératif à distance entre plusieurs établissements. Les pratiques méthodologiques des pédagogues sont essentielles dans ce type d'usage.

Ces usages nécessitent deux acteurs au moins : apprenant/apprenant, groupe/groupe. Malgré l'intérêt de ces outils en FOAD, les pratiques existantes concernent essentiellement des usages en présentiel, en binôme ou groupe restreint du même organisme.

### **d- Les TIC comme objet d'apprentissage technique**

Nous retrouvons ici tout ou partie des ressources citées précédemment, dans le cadre de la préparation aux qualifications TIC (CNI, B2I ...), l'initiation à l'utilisation des périphériques, le télé-accompagnement de prise en main d'outils.

## **1.2- les usages 'formateur' facilitant la production et l'organisation des apprentissages**

Ces usages font surtout référence aux outils du formateur dans sa préparation ou sa gestion des séances de travail : les outils de présentation, les générateurs d'activité, les plates formes pédagogiques<sup>7</sup>, les outils de positionnement, les outils de gestion de parcours ou les systèmes intégrés de formation composés de différents modules, permettant tout à la fois de produire la formation, de la gérer et de l'animer : gestion de parcours, générateur d'application, ressources pédagogiques, modules d'auto-évaluation des stagiaires...Les potentialités des outils sont utilisées en totalité ou en partie. REACT, SACES, Olivier télépédagogie figurent parmi les dispositifs identifiés. De fait, ils concernent aussi l'apprenant, notamment dans le cadre de visioconférences.

## **1.3- Les usages 'formateur' destinés à leur professionnalisation**

Qu'il s'agisse d'un plan de professionnalisation structuré autour d'un dispositif porté par une institution, ou d'une communauté de pratique créée à l'initiative des acteurs de terrain, il s'agit dans les deux cas d'usages réservés aux formateurs, destinés à l'échange, à la capitalisation des pratiques, à la construction d'une professionnalisation.

## **2- L'apport des technologies à la pédagogie des adultes**

Précisons d'emblée un point essentiel : les technologies, aussi sophistiquées fussent-elles, ne prennent de sens et de valeur que dans le cadre d'une stratégie pédagogique faisant la part belle à l'accompagnement: il ne s'agit en aucun cas de prétendre substituer l'un par l'autre mais de mobiliser les TIC pour renforcer ou amplifier un geste pédagogique. Dans le cas contraire, l'usage des TIC peut même cacher une pauvreté

<sup>5</sup> plate-forme pédagogique du FAFSEA : Savoir Apprendre, Calculer, Communiquer en situation – SACES.

<sup>6</sup> Exemples : SNAPS : <http://www.csdeschenes.qc.ca/snaps/index.html> OLIVIER – Télépédagogie : [http://olivier.laclass.com/CD\\_rom\\_WSA2003/F.HENRI](http://olivier.laclass.com/CD_rom_WSA2003/F.HENRI), *Apprentissage collaboratif en mode virtuel*, Centre de recherche LICEF, Télé-Université de Montréal, INRP Grame-MSH ; 2 nov. 2002

<sup>7</sup> tel que laclasse.com

pédagogique ou un effet purement commercial. Il n'existe pas de méthode universelle pour utiliser les TIC. La modélisation de méthodes optimisant l'usage des TIC dans l'acte pédagogique est actuellement un champ de recherche et d'expérimentation.

Notre intention n'est donc pas de faire ici le panégyrique des technologies, mais de relever les différentes plus-values qu'offrent les technologies à la pédagogie, plus spécifiquement dans le cadre de l'apprentissage des savoirs de base. Nous avons identifié quatre types d'apports.

## 2.1- Les TIC enrichissent l'ingénierie pédagogique

Les technologies sont mobilisées pour améliorer la qualité pédagogique des supports et des situations pédagogiques. On trouve essentiellement ici les didacticiels, enrichis par le multimédia, rendus inter-actifs par l'hyper-média, et dans lesquels l'apprenant et l'enseignant peuvent être guidés. Mis à disposition sur des cederoms ou des sites web, ou un mixte des deux, l'usage de ces produits peut être individuel ou en équipe, en local ou à distance, avec ou sans tutorat d'un enseignant.

Ce premier type offre à la pédagogie les plus-values suivantes :

- l'élargissement du champ visuel du lecteur lent ou débutant, pour une lecture plus fluide et plus efficace,
- l'introduction de la multi-canalité (image, son, texte), pour renforcer la portée sémantique et mnémorique,
- l'interactivité, par la proposition d'aides à la résolution des problèmes, l'évaluation simultanée, l'analyse des réponses, la trace des activités, des réalisations et des évaluations, quand elle est effective,
- la simulation, pour des situations professionnelles délicates à reproduire en réel,
- l'instrumentation des interactions : l'usage du clavier rompt avec le « traumatisme » de la relation au crayon,
- la « qualité sociale » et donc la valorisation des productions des apprenants : avec un traitement de textes, on obtient au final un résultat propre et diffusable,
- le changement de statut de l'erreur, laquelle devient formatrice et non sanction,
- la neutralité de l'outil, si elle est respectée par une interaction sans jugement de valeur,
- enfin, les TIC facilitent la pédagogie différenciée ou individualisée.

## 2.2- Les TIC peuvent améliorer l'acte cognitif

Nous distinguons ici deux cas de figure. D'une part, les potentialités spécifiques des technologies permettent, si elles sont exploitées dans une intention pédagogique, d'améliorer le développement de certaines capacités cognitives, tels que l'abstraction (abstraction des repères spatio-temporel), la projection dans l'avenir, la planification (nécessité de planifier son travail et possibilité de suivre sa progression dans le temps passé et à venir), l'apprentissage de nouveaux codes (ascenseur, lecture d'écrans ...). En ce sens, nous dirons que les technologies facilitent l'autonomie dans les apprentissages. N'oublions pas qu'elles sont également des outils de structuration de la pensée<sup>8</sup>.

D'autre part, si on considère qu'apprendre est la création personnelle et intime d'un savoir « personnel », cet acte peut être réalisé au sein d'un groupe, dans une salle de réunion ou à distance. Dans cette situation de groupe, chacun peut rebondir sur les propos de l'autre en précisant sa pensée et en expérimentant avec d'autres, par essais et erreurs. A distance, cette pratique de la collaboration est évidemment facilitée par la messagerie ou les forums, mais également les plate-formes pédagogiques, où les travaux ou messages des personnes distantes sont déposés et consultés en temps différé ou simultanément<sup>9</sup>.

## 2.3- les TIC lèvent les obstacles de la distance et de l'isolement

La distance entre besoin et offre de formation est souvent un obstacle rédhibitoire à l'entrée en formation : soit en raison des difficultés de l'apprenant (voyage, handicap physique lourd<sup>10</sup> ...), soit en raison de la « rareté » de l'enseignement (spécialisation, équipement pédagogique lourd ...), soit encore en raison d'obstacles liés au temps et à la durée (temps de déplacement, durée de disponibilité faible). Ces difficultés peuvent en partie être levées grâce à un ensemble de techniques qui autorisent la transmission de messages personnalisés. Cette transmission peut être en temps différé (messageries, forums) ou en

<sup>8</sup> Monique HUOT-MARCHAND, *multimédia et publics migrants primo arrivants*, [www.cndp.fr/vei](http://www.cndp.fr/vei) numéro 119

<sup>9</sup> exemples : Tip-top emploi et Olivier-télépédagogie

<sup>10</sup> voir ICOM de handicap international <http://www.handicap-icom.asso.fr>

synchrone (messages écrits instantanés - chat, voix, images des personnes en train de communiquer). Largement utilisées depuis une dizaine d'années, ces techniques permettent une réelle présence malgré la distance. Dans les techniques de communication avancées et déjà largement commercialisées (netmeeting, yahoo messenger), il est possible de partager les applications à distance, c'est à dire que l'usage donné dans le premier type peut être réalisé à distance entre deux personnes qui interviennent simultanément sur le même écran.

## 2.4- les TIC facilitent l'insertion personnelle, culturelle et professionnelle

Dernier aspect enfin, la maîtrise des technologies par les apprenants renforcent leurs chances d'insertion. Tout d'abord parce que la familiarisation avec un outil de travail de plus en plus répandu, y compris pour les emplois faiblement qualifiés, est un atout d'une insertion réussie<sup>11</sup>. Mais par ailleurs, les capacités clés sous-tendues par les nouvelles organisations du travail (autonomie, flexibilité, communication, empathie) sont souvent celles qui font le plus défaut aux personnes les moins qualifiées. L'un des enjeux de la formation professionnelle est de permettre aux personnes les plus fragilisées d'acquérir ces nouvelles compétences et comme nous l'avons évoqué dans les points précédents, les dispositifs basés sur les technologies y contribuent en développant ces compétences transversales.

## 2.5 - les TIC « loupes des pratiques pédagogiques » : innovation ou évolution des pratiques ?

On dit parfois que les TIC ont apporté individualisation, autonomie, et ouverture culturelle des formations. Cependant, avant les TIC, des formateurs individualisaient, accompagnaient l'autonomie et la méthodologie de recherche. Des outils de remédiation cognitive sur support papier, du travail coopératif et à distance se développaient. Il conviendrait de parler d'évolution des pratiques considérablement facilitées par cet outil.

En revanche, les innovations seraient plutôt inhérentes à la spécificité de l'outil : niveau d'interactivité et de multicanalité, capacité à la simulation, médiation à l'écriture par le clavier, la reconnaissance vocale, et, bien sûr, la « qualité sociale » des productions. Toutefois ces plus-values n'émergent pas systématiquement avec les TIC. Elles dépendent du niveau de pratique du formateur et du niveau de spécificité de l'outil informatique sélectionné. Les TIC peuvent avoir un effet de loupe sur les pratiques du formateur. Dans les pratiques observées, les formateurs réticents aux TIC sont parfois attachés à des pratiques traditionnelles, où l'apprenant garde une certaine passivité, et où une relation formateur-apprenant s'impose au détriment de l'autonomie. Quand ces formateurs s'intéressent aux TIC, ils sélectionnent plutôt des didacticiels conformes à leur démarche, fermés, peu interactifs, voire des l'exploitation de didacticiels conçus pour enfants, avec interfaces infantilisantes. En revanche, les formateurs qui pratiquaient déjà une pédagogie personnalisée et active trouveront dans les TIC un nouvel outil pour étoffer leurs pratiques. Les TIC nécessitent, à l'aide d'une initiation, un transfert des stratégies pédagogiques d'un type d'outil à un autre.

Notons que cet effet de loupe est également visible dans les organismes qui réservent parfois cet outil essentiellement à ceux qui ont déjà « un bon niveau », oubliant que la familiarisation avec les TIC est actuellement un outil d'insertion pour tous.

## 3 - Comment accompagner l'usage des TIC ?

### 3.1- Identifier les freins, obstacles et leviers

Les freins et obstacles à l'intégration des TIC dans les formations aux savoirs de base sont nombreux et de différente nature. Citons en particulier, et sans ordre d'importance :

- **L'inadéquation éditoriale comparée aux produits grands publics et la méconnaissance de ressources pertinentes.** Il existe relativement peu de didacticiels adaptés à la pédagogie des adultes visant l'acquisition des savoirs de base. La production répondant à des critères de qualité pédagogique, ergonomique existe, mais ne couvre pas tous les champs, notamment les mathématiques et l'expression

---

<sup>11</sup> Voir à ce propos : Michel Gollac, *Les métiers face aux technologies de l'information* - Commissariat général au plan, commission qualifications et prospective - Avril 2003

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034000182/0000.pdf>

orale. Les logiciels ouverts, adaptés aux non-lecteurs, sont sous-utilisés, car ils nécessitent plus d'ingénierie.

- **La méconnaissance des règles complexes liées au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.** Cela conduit soit à agir sans respect du travail de l'auteur, soit à s'interdire toute utilisation, notamment d'Internet, par crainte de se mettre hors la loi. La non prise en compte de cette question constitue un frein à la mutualisation des ressources produites par certains formateurs qui pourraient enrichir les bases de données des autres.

#### - **Les compétences et réticences des formateurs en formation de base**

Les formateurs sont souvent recrutés sur la base de connaissances générales, de compétences pédagogiques, relationnelles, etc. Ils se trouvent donc démunis quand ils doivent non seulement utiliser l'outil pour eux-mêmes, mais en enseigner le maniement à leurs stagiaires. On peut aussi penser que les bénévoles, nombreux dans certaines structures, hésiteront à investir beaucoup de temps dans ces apprentissages techniques. Enfin, on ne peut nier l'existence de réticences d'ordre « culturel » de certains formateurs, soit qu'ils craignent de perdre, avec les technologies, une partie de leur pouvoir d'action, soit qu'ils redoutent une diminution de la qualité pédagogique et une prédominance de la technique.

#### - **Le manque de soutien technique.**

Ajoutons au point précédent que rares sont les ateliers de formation de base qui peuvent compter sur un informaticien, ce qui n'est pas le cas d'autres organismes de formation proposant des formations qualifiantes en bureautique ou dans le domaine industriel. Il y a donc, de façon générale, relativement peu de ressources sur lesquelles pourrait s'appuyer un formateur désireux de se lancer dans l'aventure.

#### - **L'équipement informatique des structures.**

Il varie en fonction de la taille de l'organisme support. Certains organismes disposent aujourd'hui d'un parc informatique réduit, peu performant. Les postes ne sont pas toujours reliés en réseau et ne bénéficient pas tous du haut débit. Dans de telles conditions, il est difficile d'envisager une réelle utilisation des TIC, même avec des formateurs compétents et entrepreneurs.

- **La maintenance des équipements** : Même si les ateliers de formation de base parviennent à mobiliser des crédits d'équipement, il leur faudra affronter la question de la maintenance qui, elle, est permanente. On ne pourra espérer mobiliser les formateurs si cette maintenance n'est pas assurée et s'il n'y a pas d'anticipation sur les évolutions nécessaires du parc informatique.

- **Le coût** : Il faut envisager non seulement les investissements matériels, mais également le fonctionnement : abonnements, location de plates formes, connexions.

Si les obstacles sont nombreux, il existe cependant aussi **des leviers à mobiliser** :

- Une richesse considérable de ressources potentielles, notamment sur Internet, à condition qu'elles soient intégrées dans un environnement pédagogique,
- Le développement d'outils de création de ressources accessibles à une grande partie des formateurs<sup>12</sup>,
- L'existence de moyens de communication, des possibilités de travail collaboratif qui peuvent enrichir les pratiques à la fois des apprenants et des formateurs,
- Des expériences, certes peu nombreuses, mais riches d'enseignements,
- Un intérêt de la grande majorité des apprenants pour l'outil informatique, très présent dans la vie quotidienne et constitutif aujourd'hui de l'environnement de travail des salariés.

### **3.2- Construire collectivement une stratégie**

Cette analyse rapide montre que la question du développement des TIC en formation de base doit tenir compte de la situation réelle des organismes. Il ne suffit pas de former les acteurs ni d'équiper tous les organismes de matériel performant. Il faut agir de façon concertée sur tous ces facteurs et ce, à plusieurs niveaux.

#### **Au niveau régional ou départemental :**

Le soutien des partenaires institutionnels à un accompagnement des organismes dans le temps, favorise la mutualisation des expériences. Le plan régional ou départemental de lutte contre l'illettrisme pourrait être un atout pour y inscrire le développement des TIC de façon globale et prévoir un lien avec d'autres

<sup>12</sup> voir à ce propos l'article d'Adrien Ferro, des ressources (en ligne) et des hommes - Deuxième partie : l'ère du rapid e-learning, Actualité de la formation permanente n° 191, juillet-août 2004, disponible sur [http://ressources.algora.org/frontblocks/news/papers.asp?id\\_papers=1454](http://ressources.algora.org/frontblocks/news/papers.asp?id_papers=1454)

initiatives dans ce domaine, afin que les TIC ne soient pas systématiquement réservés aux apprenants d'un niveau supérieur à ceux des formations de base. Il importe, en effet, d'indiquer de façon explicite quelle place leur est accordée et de préciser les moyens mobilisés pour atteindre les objectifs poursuivis, tant en ce qui concerne les compétences des équipes que les équipements des organismes.

### **Au sein du centre de formation :**

Si le développement des TIC peut être encouragé et accompagné par des instances régionales ou départementales, il n'en reste pas moins qu'une des conditions de réussite passe par le projet de l'organisme de formation fortement porté par la direction. Un seul formateur si pionnier, si convaincant soit-il, ne peut faire évoluer seul les pratiques de façon durable. Il est nécessaire que chaque structure élabore un projet pédagogique indiquant pourquoi et de quelle façon il va s'appuyer sur les TIC, ou la FOAD, pour favoriser les apprentissages. De ces options pédagogiques découleront des choix d'équipement, d'investissement et de professionnalisation des membres de l'équipe.

Les TIC sont chronophages<sup>13</sup> pour les formateurs et cet élément, s'il n'est pas prévu dans le projet de développement multimédia d'un organisme, risque de compromettre son efficacité. Pour être réactif, le formateur doit passer du temps à effectuer un travail de veille : recensement des ressources, recherche de supports pédagogiques divers, travail de parcellisation, décodage des écrans proposés et de leur pertinence. Cette activité représente aussi un engagement de la structure porteuse dans le temps. Notons toutefois qu'il aura un intérêt à mutualiser cette veille, dans le cadre d'une stratégie régionale par exemple.

### **Une place particulière à la professionnalisation :**

Enfin, il est nécessaire d'accompagner l'évolution des compétences des formateurs sur le plan technique (maîtrise des technologies), mais surtout sur le plan des savoir-faire nouveaux liés à celles-ci : qu'implique pour le formateur, le fait de n'être plus le seul détenteur des savoirs ? Comment préparer les séquences et gérer une communication à distance ? Comment identifier les signes de découragement, ou d'incompréhension chez un apprenant que l'on n'a plus forcément en face de soi ? Si, comme nous l'avons indiqué précédemment, les TIC ne sont pas systématiquement porteuses de changement, elles sont souvent l'occasion de ré-interroger sa posture pédagogique. Un accompagnement de la professionnalisation est donc nécessaire, qu'il faut mettre en place à la fois au niveau de chaque organisme mais également en l'articulant, autant que faire se peut, aux actions régionales de formations de formateurs qui se mettent en œuvre.

La structuration des contenus dans un cadre explicite, leur médiatisation, le changement de posture du formateur qu'impliquent les TIC et sa nécessaire adaptation à de nouveaux contextes implique un triple engagement de la part des institutions, de l'organisme de formation et du formateur travaillant auprès des publics ne maîtrisant pas les savoirs de base.

Ont participé à ce travail national :

Malo CHATI, IFSL / APPEL, Guyane  
Roseline COMBROUX, CREPT, Toulouse  
Françoise DELASALLE, CAFOC, Nantes  
Sophie DELOUIS, L'OLIVIER, Lyon  
Anne DUBAELE-LE GAC, BPS, Toulouse  
Claudette FORET, FAFSEA, Paris  
Monique HUOT-MARCHAND, FAIRE, Paris  
Béatrice LISSOT, TIP TOP EMPLOI, Eybens  
Jean Philippe MERCIER, CRI Rouen  
Clarisse ZUANON, Espace Formateurs, Lyon

Expert : Frédéric HAEUW consultant ALGORA

Référente : Joëlle ARNODO, directrice du Centre Ressources illettrisme PACA

<sup>13</sup> M. Gollac –*op.cit.* p. 78

les TIC ont pour caractéristique d'être, quel que soit le domaine d'application, chronophage : "...En effet, l'utilisation des TIC est très chronophage : Les temps d'apprentissage, de mise au point, d'attente, de dépannage des systèmes sont trop longs par rapport au temps de traitement toujours plus rapide. Les TIC sont dévoreuses de temps, que ce soit pour l'apprentissage, l'exploitation, ou le dépannage..."

## **Formation ouverte et à distance en formation de base, ou « pour que la FOAD soit un atout... »**

Cet atelier, dont les champs d'interrogation sont proches de ceux de l'atelier consacré aux TIC en formation de base, a tenté une démarche essentiellement prospective afin d'éviter autant que faire se pouvait les redondances et les recouplements.

Le groupe a adopté d'emblée une démarche fondée sur une approche en quatre temps :

- Observer des expérimentations de Foad en formation de base
- Repérer les impacts de cette modalité de formation, aussi bien pour les formés que pour les formateurs, les organismes de formation et les institutions
- Analyser les situations de mise en œuvre d'une Foad et déterminer les conditions optimales de réussite de son implantation
- Dégager quelques préconisations pour faciliter l'instauration de nouvelles Foad.

### **1. Retour sur quelques expériences de Foad**

Trois exemples d'expérimentation ont servi de support à la réflexion du groupe ; ils étaient portés par des participants :

- **Déclic-formation** (*cf. fiche remise à la rencontre nationale du 14 mai 2008*)

- **EMILE (Ensemble Multimédia d'Individualisation en Lecture et Ecriture)**

La fiche de présentation proposée ci-après a été communiquée, à l'occasion de la rencontre nationale du 14 mai 2008, par Bruno Vanhille, responsable développement multimédia et FOAD et Bernard Obled, responsable d'Ingénierie pédagogique au CUEEP-USTL à Lille

Date de son lancement :	2003
Lieu où se déroulent les actions :	Région Nord Pas de Calais
Bénéficiaires usagers des TIC :	demandeurs d'emploi et salariés fréquentant les dispositifs de formation de base agréés par l'Etat et la Région.
Nombre de bénéficiaires :	500 personnes
Principaux résultats obtenus :	production et intégration de 1200 activités d'apprentissage, accessibles régionalement via une plateforme dédiée, formation d'une soixantaine de formateurs et tuteurs, expérimentation auprès de 500 apprenants pour des durées allant de quelques heures à plusieurs dizaines d'heures.
Acteurs impliqués :	60 formateurs (dont 6 concepteurs, 15 gestionnaires de ressources) et 4 tuteurs impliqués à différents niveaux dans la conception, la formation de formation de formateurs et l'animation à titre expérimental jusque décembre 2007.
Partenaires	Etat, Conseil Régional, ANLCL, C2RP et les réseaux LIRE (coordinations par bassins d'emploi-formation)

"Peut-on avoir recours aux Formations Ouvertes et A Distance avec des personnes en situation d'illettrisme"? en 2001, la réponse fût un "oui mais", dû au manque de ressources pédagogiques directement exploitables dans ces modalités de formation.

L'Etat, la Région Nord Pas de Calais et l'ANLCL ont soutenu un collectif d'organismes de formation qui s'est lancé dans la production des ressources pédagogiques nécessaires, et selon ce cahier des charges :

- intégrer des éléments d'innovation technologique au profit des apprentissages et de l'accessibilité,
- promouvoir l'individualisation des apprentissages grâce à un environnement numérique adapté et manipulable par les formateurs comme par les apprenants,
- faire cohabiter des ressources "nouvelles", conçues dans EMILE, avec des ressources existantes intégrées selon différentes modalités.
- obtenir un ensemble ouvert et dynamique de développement, capable d'intégrer de nouveaux contenus (générateurs d'activités), d'élargir la sphère linguistique de référence des activités (tirages dans des bases de données thématiques évolutives), de créer des environnements de travail adaptables (création dynamique des interfaces). EMILE, aujourd'hui, est non seulement un ensemble opérationnel de ressources, mais aussi un outil de développement pour la suite.

Les apports pédagogiques spécifiques de cet univers numérique se sont concrétisés dans les scénarios de conscientisation et de développement des stratégies d'apprentissage. Le parti pris, en rupture avec certaines approches minimalistes de l'EAO pour les faibles lecteurs, étant de proposer des environnements et des interfaces riches, dans lesquelles l'écrit est à la fois objet d'apprentissage et outil de travail et d'expérimentation pour les mener à bien. EMILE fait partie des moyens pédagogiques favorisant le développement des compétences utiles à l'autonomie face à ces supports et à l'écrit en général.

Aujourd'hui, plus de 500 apprenants, une soixantaine de formateurs et tuteurs ont été impliqués dans "l'aventure EMILE", qui continue en 2008 sous la forme d'un déploiement à l'ensemble des bénéficiaires potentiels dans la Région Nord Pas de Calais, toujours avec le soutien de l'Etat, la Région et l'ANLCl.

## • Dispositif expérimenté en région Limousin

Une recherche action confiée par la DRTEFP du Limousin dans le cadre du programme FORELIM (Formations Ouvertes et Ressources Educatives en Limousin), a eu lieu en Limousin de 2000 à 2002. Elle visait à étendre le réseau de formation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme en utilisant la formation ouverte et à distance et les technologies de l'information et de la communication (T.I.C).

La démarche comprenait 3 étapes :

- L'étude de la faisabilité
- L'expérimentation
- L'évaluation

### L'étude de faisabilité

Celle ci s'est appuyée d'une part sur l'état des lieux en terme d'existant et d'identifié et a concerné :

- Les moyens territoriaux d'accès public au multimédia
- Les moyens humains potentiels

en tenant compte de :

- la grande ruralité du Limousin,
- la particularité du public en situation d'illettrisme
- l'approche pédagogique, l'accompagnement, les outils pédagogiques, l'évaluation et le suivi.

### L'expérimentation

Elle a eu lieu pendant 9 mois, 2 heures par semaine avec 10 stagiaires sur un des sites A.P.P. de la Creuse. Elle s'est déroulée en 3 temps :

- (i) Un temps de face à face de 2 mois pour :
  - Evaluer
  - Définir les projets de chacun
  - Observer les comportements face aux apprentissages
  - Mettre en place la démarche et les outils les plus appropriés
  - Travailler certaines compétences nécessaires à la .formation à distance
  - Former les stagiaires aux NTIC
- (ii) Un temps de mise à distance partielle de 4 mois pendant lequel :
  - Le stagiaire doit effectuer seul le travail laissé par la formatrice référente.

- Une formatrice et une employée jeune chargée de l'environnement multimédia de l'APP peuvent intervenir auprès des stagiaires
  - L'utilisation de la visioconférence est possible avec la formatrice référente pour guider stagiaires ou personnes relais.
  - Le stagiaire doit renseigner un cahier de liaison sur lequel il indique le travail effectué et les difficultés rencontrées.
- (iii) Un temps de retour au mode présentiel, de 3 mois.

## **L'évaluation de la formation à distance**

### *Les points forts concernent :*

- Les savoir-faire : Les stagiaires sont plus souvent en état de réalisation que de réception. D'autre part ils sont plus souvent à l'initiative des échanges grâce à la visioconférence ou le cahier de liaison.
- Les savoir-être : A distance, on a pu constater une plus grande maîtrise de l'impulsivité. De plus, il apparaît que le stagiaire apprend davantage à s'auto-évaluer, à constater sa réussite et son pouvoir d'aller plus loin.
- Les supports et situations : Sont plus riches car on ne peut en faire l'économie...

### *Les points de vigilance sont les suivants :*

- La formation à distance ne peut se mettre en place sans un accompagnement en amont.
- Tous les échanges, si importants lors d'une médiation, n'existent plus à distance de la même manière ; il faut trouver des solutions pour les recréer.
- Un travail énorme de reformulation est nécessaire car toutes les activités doivent être décomposées.

Enfin, il semble important de déterminer quels sont les liens à établir entre la personne « mise à distance » et les caractéristiques du contexte, en faisant clairement apparaître des pré-requis, qu'ils soient relatifs au contexte et touchent aussi bien l'environnement humain (réponses aux questions « à qui proposer un tel dispositif de formation » et « comment intégrer l'apprenant dans le dispositif ») que l'environnement matériel (quels lieux de formation, quels moyens techniques et pédagogiques proposés...) ou qu'ils soient relatifs à la personne-même de l'apprenant (il s'agit là davantage d'hypothèses) concernant :

- des savoir-être : estime de soi, auto-stimulation, motivation, impulsivité, concentration, autonomie
- des savoir-faire : pré-formation technique, lecture, écriture...

Il est important également d'envisager, comme adjuvants de réussite :

- des échanges de pratiques
- un travail en réseau des structures engagées dans la lutte contre l'illettrisme
- la conception d'outils pédagogiques adaptés au public cible
- la mutualisation de ces outils,
- la collaboration avec d'autres régions déjà engagées dans une même réflexion.

## **2. Quels impacts de la Foad ?**

A partir de l'observation de ces trois dispositifs, chacun spécifique, la réflexion du groupe s'est orientée vers l'analyse des effets que la Foad a eus sur les apprenants, sur les organismes de formation et sur les structures de décision.

Les impacts positifs pour les *apprenants* se traduisent par les items suivants :

- Proximité des lieux d'accueil pour dispenser une formation
- Valorisation de l'individu, par le vecteur de formation proposé : l'informatique ! La motivation est liée à l'outil, qui permet de casser des représentations individuelles trop souvent vécues comme négatives
- Autonomisation
- Interactivité réelle entre les apprenants et entre les apprenants et les formateurs
- Apprentissage par les pairs, avec la double dimension de co-apprentissage et d'approche collaborative
- Adaptation aux rythmes des apprenants et à leur disponibilité, souplesse du dispositif lié à la mise à disposition des outils
- Possibilité de personnalisation des parcours et des apprentissages.

Pour les *organismes* de formation, on peut avancer les remarques suivantes :

- La présence du formateur est indispensable, mais pas de manière synchrone (au moment strict de la réalisation, le formateur peut être absent : la formation se poursuit néanmoins).
- Meilleure couverture du territoire : mise à disposition des formateurs dans les temps et lieux les plus appropriés
- Mutualisation des ressources de formation
- Diversification des offres de formation
- Capitalisation et formalisation des ressources
- Professionnalisation des équipes
- Modification des pratiques même lors des sessions en présentiel.
- Organisation des structures
- Individualisation des formations.

Les principaux impacts pour les *décideurs/prescripteurs* se déclinent comme suit :

- Meilleure adaptation de la réponse aux attentes et besoins des prescripteurs (parce que les organismes sont mieux outillés)
- Optimisation des lieux et des temps de formation (particulièrement en entreprise)
- Optimisation des ressources financières (moins de charges périphériques, frais de déplacement, entre autres)
- Meilleure préparation à l'emploi : se former en utilisant ces technologies est formateur à double titre (maîtrise des savoirs de base, pratique des Tic)
- Utilisation de la Foad comme levier de modernisation des appareils de formation
- Meilleurs engagement et maintien des apprenants dans une activité de formation (du fait de l'attractivité des outils, en relation avec la valorisation individuelle, rompant avec un passé parfois douloureux, qui permet de faire « passer » des apprentissages)
- Outil de développement local.

Il est important de souligner également, aussi bien pour les apprenants, pour les organismes de formation que pour les décideurs, l'intérêt que représente un recours à des outils diversifiés, structurés et évalués : c'est pour chacun un gage de réussite.

Il convient de noter également que, la plupart du temps, il n'existe pas de blocage technique/technologique de la part des apprenants ; ce serait plutôt du côté des formateurs qu'un tel blocage se situerait !!!

### 3. Conditions de réalisation

Le groupe a tenté de dégager, à partir de l'observation de dispositifs de Foad et de leurs impacts sur les différentes parties prenantes dans une action de formation, quelles leçons tirer de ces expérimentations : comment s'appuyer sur elles pour créer un terrain favorable au développement d'actions de Foad ? Quelles sont les conditions qu'il est nécessaire de réunir ?

Un premier faisceau de conditions a trait à l'environnement technique. Pointer la nécessité d'une réelle infrastructure de réseau et d'un équipement en matériel suffisamment performant confine à l'évidence. Sans vouloir entrer dans le débat sur l'équipement des structures, force est de constater que nombre d'entre elles tournent avec des matériels frisant l'obsolescence, inadaptés à une Foad.

Un deuxième ensemble de conditions concerne les formateurs. Il est, là encore des évidences qu'il s'avère souvent opportun de répéter : une culture informatique, même basique, est nécessaire, tout comme l'est une réflexion tournée sur les pratiques de l'accompagnement. Quelles sont les caractéristiques des missions d'un formateur ? Quelles compétences ces fonctions mobilisent-elles ? Comment adapter ces pratiques à la diversité des contextes des apprenants et à la spécificité de chacun d'eux ? Ces questions sont de fait liées à la réflexion sur la professionnalisation des formateurs ; le groupe attend avec beaucoup d'attention les remarques et préconisations formulées par l'atelier travaillant sur ce thème. Notons simplement que nous avons de plus en plus affaire également à une professionnalisation de l'activité même de formation : la procédure nouvelle mise en place dans un contexte de Foad influe sur le processus de formation ; les postures des formateurs s'en trouvent modifiées. Nous nous orientons vers une spécialisation dans l'exécution des tâches. Celle-ci doit-elle conduire à un cloisonnement entre les activités de concepteur, formateur, formateur à distance, accompagnateur... ? La réponse est liée au degré d'industrialisation souhaité pour la mise en œuvre du dispositif de Foad beaucoup plus qu'à la taille de l'organisme de formation. Quoiqu'il en soit, nous continuons de penser que le maître mot demeurera toujours la souplesse, qui permet l'adaptation du formateur à la situation de formation qu'il rencontre.

La troisième unité de conditions s'adresse aux organismes de formation. Pour qu'un dispositif de Foad puisse être installé dans la durée, les organismes doivent constituer tant les équipes projet (capables de concevoir l'offre) que les équipes pédagogiques (capables de mettre en œuvre et évaluer cette offre). Il importe également que l'organisme mette en place des instances pédagogiques d'évaluation et de régulation (permettant des retours d'usages) et se donne les moyens de repérer l'offre et l'adéquation de l'offre aux besoins du public concerné.

Parmi les pré-requis attendus de l'apprenant lui-même figure la nécessité d'« apprivoiser » la machine, de s'initier à l'outil informatique et à Internet. Ceci a amené le groupe à se demander s'il faut considérer qu'il y a des savoirs et savoir-faire à travailler ailleurs et auparavant : la Foad s'adresserait donc à certains publics déjà « outillés ».

Il revient enfin aux décideurs/prescripteurs de créer des instances de pilotage et d'évaluation de l'impact de la formation ainsi que des outils permettant une réelle mesure de la valeur ajoutée (Roi).

#### **4. « La Foad : oui..., mais comment ? »**

Le groupe a enfin tenté d'ouvrir certaines pistes, de formuler des « préconisations », bien modestes, au demeurant, pour la mise en œuvre et la pérennisation de Foad en formation de base.

Comment déployer ce type de méthodologie pour une généralisation des expérimentations ? Quelles conditions rassembler, à l'avenir, pour que de telles expériences bénéficient d'un développement à la fois géographique, organisationnel, institutionnel et de financements plus en rapport avec les besoins ? En d'autres termes, comment faire qu'il s'agisse réellement d'une plus value ?

Les points qui ont paru essentiels sont listés ci-dessous :

- Hybridation  
Le processus pédagogique est multisupport : il comporte des périodes de présentiel, des phases de Foad, des accompagnements diversifiés et personnalisés des apprenants.
- Ingénieries (de formation et pédagogique) et innovation, ce qui implique :
  - une approche conduite de projet (études préalables, gestion des équipes, des ressources, élaboration du plan de formation, élaboration des contenus de la formation, évaluation...)
  - la nécessité d'une équipe permanente (cf. professionnalisation)
  - l'anticipation : les hypothèses sont envisagées, et les solutions prévues pour répondre à chaque cas : il faut par ailleurs anticiper les situations pédagogiques et la guidance qui devra en découler.
- Capitalisation, mutualisation, diffusion des usages pédagogiques
- Constitution et organisation de l'offre de formation, dans laquelle on veillera tout particulièrement
  - Au réalisme des objectifs et de la taille des grains de formation : il importe de déterminer la dose du possible dans le parcours dans un double but :
    - diversification des approches : ne pas laisser
    - maintien de la motivation et de la valorisation individuelle de l'apprenant
  - A l'insertion d'activités de remédiation
- Relativisation des coûts d'une Foad : s'ils paraissent chers initialement, leur rentabilisation s'opère par mutualisation et partage des contenus et par rationalisation de la conception, par la possibilité d'accès accordée à de grands nombres de bénéficiaires (pour diminuer les coûts, optimiser les investissements), par l'efficience (taux de participants qui parviennent avec succès au terme de la formation)
- Changement de l'approche pédagogique
  - La professionnalisation des équipes induit des prises en compte des changements de paradigmes éducatifs : on passe en effet « du face à face au côté à côté pédagogique » ; de plus, les rôles sont distribués entre différents intervenants : selon les contextes : auteurs, médiatiseurs, accompagnateurs relais, formateurs, médiateurs...
  - Il est nécessaire d'instaurer des cadres de réflexion-formation à ces nouvelles postures.
- Evaluation, concernant aussi bien les aspects pédagogiques que le dispositif
- Meilleure communication sur la Foad et sur ses impacts
  - Il apparaît intéressant de créer des cercles d'utilisateurs, de prescripteurs

- Prise en compte des contraintes d'éligibilité de la Foad pour obtenir un financement des formations.

## Conclusion

La réflexion du groupe avait pour objet de problématiser la question de la Foad en formation de base. Quelles conditions réunir pour la mise en œuvre de ce dispositif ? De plus, raisonnant en termes d'efficacité, quels arguments avancer pour défendre l'idée que mettre en œuvre un nouvel outil va élargir le champ de la lutte contre l'illettrisme ?

Une des clés de la réussite réside dans le fait d'utiliser la Foad pour former à la mobilisation des savoirs de base pour faire face à des situations professionnelles ; la Foad peut par ailleurs s'avérer un moyen pertinent d'entrer dans les entreprises.

Pour terminer, le groupe affirme, s'inspirant des propos de Michel Serres, que la Foad est un moyen de rapprocher les connaissances, les individus apprenants, les lieux d'apprentissage et les cultures. N'est-ce pas le but que nous nous fixons tous dans nos actions de formation ?

Ont participé à ce travail national :

Pascale BUCHET ; Formatrice, Guéret  
Latifa LABBAS ; Chargée de Mission Régionale, Nord-Pas de Calais  
Eric LAPORTE ; Directeur Déclic Formation, La Roche sur Yon  
Pascal BAIJOT ; Chargé de Mission au GIP Qualité de Formation, Poitiers  
Jean-Philippe MERCIER ; Responsable Pédagogique du CRI, Rouen

Expert-accompagnateur : Jean-Pierre VIDAL, responsable Prospective et Programmation, CNED  
Référent : Elie MAROUN, Chargé de mission Anlci

**Brève présentation du travail du groupe régional Midi-Pyrénées sur les usages  
du multimédia auprès des personnes en situation d'illettrisme  
avril 2005**

Une analyse des dispositifs élaborés autour de deux centres ressources multimédia (CRMM) met à jour quelques-uns des effets, des finalités, des limites et des conditions de réussite des projets associant l'apprentissage des savoirs de base et le multimédia.

A l'origine, un questionnement stratégique de l'organisme de formation impulse l'investissement dans le matériel multimédia et le développement de compétences associées. A partir de là, deux stratégies sont observées : la construction progressive d'un dispositif sur mesure ou le choix d'une plateforme clé en main.

Reprenant pour l'essentiel les finalités des dispositifs dans lesquels ils s'intègrent (insertion socioprofessionnelle, apprentissages des savoirs de base) les CRMM cherchent aussi à réduire « l'exclusion numérique (économique, culturelle, générationnelle) des publics de premiers niveaux, à gérer des parcours de formation individualisés et à développer l'autonomie des apprenants.

La réalisation d'un projet de CRMM fonctionne comme un analyseur des pratiques pédagogiques, des conceptions de l'acte d'apprendre (apprenants, formateurs, dirigeants, financeurs), de ses dimensions (corporelles, affectives, sociales, cognitives, matérielles) et de la posture du formateur. L'intérêt de cette démarche dévoile aussi ses limites. Le temps et les financements associés ne permettent pas toujours d'éviter des dérives par rapport aux intentions initiales.

Au final, notre analyse plaide pour un usage raisonné du multimédia qui implique une inscription dans des dispositifs articulant l'individualisation et la socialisation, l'histoire de l'organisme et ses orientations, la construction d'une culture partagée au sein d'une équipe et la capacité à inventer de nouveaux usages.

Ont participé à ce travail pour la région Midi-Pyrénées

Geneviève CAPELLE, DIAPASON, Toulouse  
Roseline COMBROUX, CREPT, Toulouse  
Anne DUBAELE-LE GAC, BPS, Labège  
Anne-Marie JORDAN, LRF, Toulouse  
Annick MARTIN, BPS, Labège  
Françoise SALVAT, LRF, Toulouse

Expert : Pierre-Emmanuel BORE, responsable pédagogique, Centre Ressources illettrisme – BPS

## **Brève présentation du travail du groupe régional Midi-Pyrénées sur les usages des Espaces publics numériques par les personnes en situation d'illettrisme juin 2007**

La pratique analysée par l'atelier régional du Forum en Midi-Pyrénées s'inscrit dans une problématique à double entrée : celle de la lutte contre l'illettrisme et celle de la réduction de la fracture numérique.

Il a paru intéressant de croiser ces domaines spécialisés qui ne se connaissent pas forcément, tant en matière de compétences que de besoins.

Si l'on parle généralement de lutte contre la fracture numérique en matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), un parallèle peut être fait entre l'illettrisme et sa forme moderne d'« analphabétisme numérique ». Même si les publics, les méthodes et les enjeux ne sont pas identiques dans les deux champs, le groupe régional a tenté de repérer les points de rencontre possibles. Cette réflexion a permis également d'envisager des coopérations entre les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et les acteurs des lieux d'accès public à Internet.

Ces espaces ouverts à tous, constituent pour les personnes en difficulté avec l'écrit une entrée pertinente à la société de l'information, de la connaissance et de la culture. Cette ouverture a incité le groupe régional du Forum à étudier une démarche favorable au rapprochement de ces deux mondes et à la mise en évidence des potentialités de ces espaces en matière d'actions pour développer l'accès aux savoirs de base.

Compte tenu de la spécificité du territoire de Midi-Pyrénées, quatre cas représentatifs de la diversité du terrain ont été observés. Il sont situés dans les secteurs suivants : la métropole régionale, la grande agglomération, une agglomération « secondaire » et un espace rural.

### Ont participé à ce travail pour la région Midi-Pyrénées

Gérard ANIORTE, CEPJ DRPJJ  
Laurent ARTHUR, MJC Labruguière  
Sandrine BELVEZE, CFA  
Pierre-Emmanuel BORE, BPS  
Thierry BOTETEME, Partage Faourette  
Séverine CALMETTE, ASB CFAA DU LOT  
Sandrine FRICONNET, Point Malin  
Patricia MASTIO, Partage Faourette  
Sophie PADILLA, Mairie de St Lys  
Elodie PIZET, GREZOC  
Marie-Pierre POITEVINEAU, MJC Labruguière  
Pierrette RIVALS, POINT MALIN  
Christiane, TOLSAN AEFTI  
Mathieu VIDAL, GREZOC

Expert: Yves ARDOUREL, IUFM Midi-Pyrénées,

# **Brève présentation du module expérimental du projet TRAIN projet de coopération européenne sur la professionnalisation de la formation de base**

**Octobre 2006 – Septembre 2008**

## **1. Vue d'ensemble**

Dès le lancement de son Forum permanent des pratiques, l'ANLCI a tenu d'élargir les échanges et les réflexions au-delà des pratiques de lutte contre l'illettrisme mises en œuvre en France. Dans cet esprit, se sont inscrites plusieurs manifestations et actions européennes et internationales qu'elle a organisées ou y participé. Ainsi, le projet de coopération européenne TRAIN assure dans le domaine de la professionnalisation des acteurs un espace d'échange et de co-production entre plusieurs organismes européens en vue d'enrichir les pratiques mises en œuvre dans plusieurs pays européens, en particulier les 6 pays des partenaires impliqués.

A l'image de l'ANLCI, chacun des organismes impliqués dans le projet TRAIN représente une première référence en la matière dans son pays : German Institute for Adult Education (DIE), Allemagne (coordonnateur), Waterford Institute of Technology (WIT), Irlande, Cyprus Adult Education Association (CAEA), Chypre, Slovenian Institute for Adult Education (SIAE), Slovénie et Swiss Federation for Adult Learning (SVEB), Suisse.

Les principaux objectifs du projet sont centrés sur l'élaboration de 5 modules de base relatifs à la professionnalisation des acteurs de la formation de base. La conception de ces modules de formation prend en considération les approches et les pratiques de professionnalisation mises en œuvre dans les pays des partenaires ainsi que dans d'autres pays européens. Après avoir rédigé des rapports sur l'état de la question dans plusieurs pays, les partenaires de projets ont élaboré un questionnaire sur les compétences des formateurs en formation de base pour recueillir des avis d'experts dans chacun des pays concernés.

Pour sa part, l'ANLCI a contribué aux travaux du projet depuis octobre 2006 en s'appuyant notamment aux productions du Forum permanent des pratiques. Elle a conçu et expérimenté un module de formation de formateurs intitulé « Apprentissage individualisé et Technologies de l'information et de la communication en formation de base ». 15 formateurs de formation de base ont été sélectionnés, parmi les 49 candidatures reçues courant décembre 2007, pour suivre la formation proposée entre janvier et mars 2008.

## **2. Objectifs du module**

Ce module a pour objectif général d'initier le formateur aux usages des TIC dans ses actions de formation de base en mettant l'accent sur l'individualisation des parcours des apprenants. Les participants au module prendront connaissance des principaux dispositifs, usages et outils des TIC pouvant être mis en œuvre dans un parcours individualisé de formation de base. En suivant les activités proposées dans ce module, les participants deviennent « usagers des TIC » à la fois en tant que stagiaires en formation et en tant que formateurs préparant des activités d'apprentissage intégrant les TIC pour leurs apprenants.

Ce module de professionnalisation devra permettre au formateur d'adultes en formation de base :

- de découvrir et/ou d'approfondir les apports des dispositifs basés sur l'individualisation de parcours et les usages des TIC,
- de construire des activités d'apprentissage illustrant quelques usages de ces dispositifs,
- d'expérimenter une activité partagée au sein d'une communauté de formateurs.

## **3. Public visé**

Ce module est proposé à tout formateur d'adultes en formation de base, salarié ou bénévole, débutant ou confirmé mais n'ayant pas encore utilisé les TIC dans le cadre de ses activités de formateur. Cependant, il a été fortement recommandé aux candidats de préparer leurs projets de formation en collaboration avec

l'équipe pédagogique et/ou le responsable de leur organisme de formation. Les candidats privilégiés pour ce module ont été les porteurs d'un projet personnalisé de formation ou d'évolution des pratiques individuelles et collectives. Une attention particulière a été réservée à ceux qui ont préalablement identifié leurs besoins en la matière et envisagé les conditions de mise en œuvre des usages des TIC dans leurs environnements de travail.

#### **4. Démarche pédagogique**

L'organisation pédagogique du module et le déroulement des activités sont basés sur la mise en situation d'apprentissage des contenus proposés. Il s'agit d'une forme de « Learning by doing » où le formateur-stagiaire se trouve dans la situation d'apprenant similaire à celle dont il sera capable d'organiser à la fin de ce module. Ainsi, il pourra acquérir les compétences nécessaires aux usages des TIC dans des parcours individualisés en ayant « vécu » et tester une partie de ces usages.

Durée totale : 28 heures : 50% en présentiel (2 jours), 50% en formation et travaux individuels à distance.

#### **5. Expérimentation du module**

Accompagnée par un comité d'experts, l'ANLCI a expérimenté ce module de formation dans le cadre des activités du Forum permanent des pratiques. Les résultats de l'expérimentation sont présentés lors de la rencontre nationale thématique sur les usages des TIC du 14 mai 2008 à Lyon.

On a pu observer que les participants ont été intéressés par l'architecture de la formation proposée, alternant plusieurs formes d'activités à distance et en présentiel. Les 15 stagiaires retenus (des 49 candidats) ont parcouru un processus rythmé par des productions individuelles et collectives durant près de 2 mois, en amont et en aval de la session en « face-à-face » du 21 et 22 février dernier. Il s'agissait d'une « co-formation » où chacun a apporté sa contribution à la matière commune. Diverses modalités de travail collaboratif ont été proposées pour faire découvrir aux stagiaires des dispositifs simples d'usage des TIC en formation.

La démarche pédagogique centrée sur l'apprenant a constitué la base des exercices proposés aux stagiaires. La prise en main des outils et dispositifs présentés a été centrée sur l'intégration des activités d'apprentissage portées par l'outil informatique dans le cadre d'un parcours de formation de base (Lire, Ecrire, Compter, se déplacer...). L'accent a été mis sur la nouvelle ingénierie pédagogique relative à l'usage des TIC. Les stagiaires ont apprécié la flexibilité qu'offre cet usage à un déroulement de la formation plus personnalisé où se complètent les outils classiques (papier crayon et en classe traditionnelle) avec le numérique interactif et parfois à distance.

Lors de la « classe virtuelle », qui a été une première pour l'ensemble des stagiaires, un retour a été fait de l'investissement immédiat de quelques démarches et outils présentés dans l'activité proposée par chacun des stagiaires dans son champ d'action. Quelques-uns ont envisagé d'élaborer une expérimentation d'outils à court terme. Cependant, nous avons bien insisté sur l'adéquation des contenus proposés par le biais de l'outil TIC avec les besoins spécifiques de l'adulte en formation de base.

Il a été constaté que les deux volets proposés dans ce module nécessitent une durée de formation plus longue de ce qui a été initialement prévu. Du côté des formateurs, la forte interaction entre l'individualisation et les usages des TIC a exigé une construction commune des activités proposées. La diversité du groupe, représentant la multiplicité des catégories d'acteurs et de structures, a incité les formateurs à multiplier les exemples du terrain pour concrétiser les principes de base évoqués dans le module.

## Déroulement des activités du module expérimental de formation de formateurs TRAIN

Activité Séance / Durée		Objectifs d'apprentissage	Eléments de contenus / Activités	Intervenants	Modalités
0	21 et 22 janvier 2008 (30 mn/pers)	Identifier les principaux éléments de la formation proposée	Echange complémentaire au dossier de candidature	Elie Maroun	Entretien téléphonique Echanges par Emails Documents Word
		Bien préparer son projet de formation			
1	Du 23 au 4 février 2008 (2hs)	Elaborer son projet et le situer dans son contexte d'intervention en formation de base	Formalisation d'un projet personnel de formation		Travaux individuels à distance: doc. Word
2	5 février 2008, de 14H à 16H	Se présenter Présenter son projet et son contexte S'informer sur les différentes activités des participants Entrer dans une communauté d'apprentissage	Echange sous forme synchrone sur les attentes, le programme et les travaux personnels demandés	Yves Ardourel Joëlle Arnodo Nadia Claude Nicole Ensanyar Eric Nédélec Elie Maroun	Réunion téléphonique Proposition des sujets de lecture critique
3	Du 6 au 18 février 2008 (4hs)	Réaliser une lecture critique sur plusieurs aspects et projets liés aux TIC	Lecture des documents proposés et rédaction de notes de lecture	Elie Maroun	Travaux individuels à distance: doc. Word
4	21 février 2008 (7hs)	10H Situer la formation au carrefour de différents processus et projets Construire une culture commune au groupe sur l'usage des TIC en formation de base et la problématique de l'individualisation	Introduction Mise en commun des travaux réalisés à distance suivie de débats	Yves Ardourel Elie Maroun	Une session de formation en présentiel Salle équipée d'accès Internet et de didacticiels hors ligne  Lieu : L'Atelier Formation de base de l'Association Emmaüs (Paris)
		12h15 Identifier des repères pour l'élaboration de séance de formation en situant les pratiques de formation de base faisant appel aux TIC	Typologie des usages des TIC	Joëlle Arnodo	
		14H Analyser et caractériser les rapports qu'entretiennent Autonomie et Individualisation en interrogeant la place qu'occupent dans ces démarches les TIC	Les parcours individualisés portés par les TIC ; exemple des APP	Nicole Ensanyar Eric Nédélec	
		17h30 Concevoir une situation d'apprentissage à expérimenter	Travaux de groupes sur la conception d'activités d'apprentissage	Eric Nédélec	

<b>4</b>	22 février 2008 (7hs)	9H	Choisir des supports pédagogiques en utilisant une démarche d'analyse de didacticiels et identifiant la valeur ajoutée de l'intégration de ceux-ci dans une séquence de formation de base. Découvrir de didacticiels et de situations d'apprentissage possibles, y compris pour des non-lecteurs.	Présentation des usages de didacticiels hors ligne et leurs pratiques pédagogiques	Anne Dubaele- Le Gac	Une session de formation en présentiel Salle équipée d'accès Internet et de didacticiels hors ligne  Lieu : L'Atelier Formation de base de l'Association Emmaüs (Paris)
		10H	S'informer sur l'usage des outils en ligne proposés par un dispositif de FOAD destiné aux Savoirs de base	Présentation des exemples d'usage d'outils d'apprentissage en ligne : l'exemple du réseau ASF en Bretagne	Alika Le Tohic	
		11h15	Prendre en main l'outil «Pavillon des apprentissages» et aborder le développement de nouvelles modalités pédagogiques autour de son intégration dans une séquence d'apprentissage et dans un parcours de formation	Présentation d'un dispositif de FOAD et des exemples de pratiques pédagogiques : Le modèle proposé par le « Pavillon des apprentissages »	Martine Roignant	
		12h15	Repérer les conditions, les méthodes et les acteurs qui permettent d'établir une relation efficace entre ces espaces et les actions de lutte contre l'illettrisme	Les Espaces Publics Numériques comme moyen de lutte contre l'illettrisme	Yves Ardourel	
		14H	Identifier les points de convergence des différents outils présentés	Les invariants repérés des différents usages pédagogiques des TIC	Nadia Claude	
		14h30	Prendre en main l'un des outils proposés en préparant une activité d'apprentissage en formation de base	Travaux de groupes sur la conception d'activités d'apprentissage	Tous les intervenants	
		16h30	Etablir une feuille de route vers une mise en situation des acquis de la formation	Présentation des activités post-session	Elie Maroun	
		<b>5</b>	Du 23 février au 5 mars 2008 (4hs)	S'approprier des savoirs acquis lors de la formation par la conception d'une activité d'apprentissage intégrant les TIC	Conception d'une activité individualisée d'apprentissage intégrant les TIC Forum d'échange synchrone et asynchrone	
<b>6</b>	6 mars 2008 (2hs)	Présenter l'activité proposée et s'informer sur les activités de tous les participants Contribuer à un bilan collectif du module	Forum d'échange en ligne, sous forme synchrone et asynchrone, sur les activités des stagiaires et le bilan du module	Tous les intervenants	Classe virtuelle suivi d'un atelier collaboratif à distance	

